

Jusqu'au 28 février 2021

Quels projets pour Aubange et ses villages ?



- COMMENTEZ
- PARTAGEZ
- VOTEZ

Après les réunions de l'automne, une consultation numérique pour vous exprimer !



De nouvelles installations à la RESA Aubange

L'ECHO COMMUNAL

www.aubange.be

Trimestriel n°60

Février 2021

Image de couverture : décor réalisé par le personnel de la résidence Bellevue



L'éditorial

L'évolution de la pandémie nous laisse tous dubitatifs. Aux bonnes nouvelles (vaccination) succèdent les mauvaises (nouvelles formes plus virulentes du virus). De nouvelles mesures restrictives nous sont imposées.

D'aucuns, aux Pays-Bas et ailleurs, dénoncent une atteinte intolérable aux libertés fondamentales. D'autres, dans notre province parfois, transforment gîtes et maisons d'hôtes en exutoires de leurs frustrations. Si tous, nous aspirons goulûment à retrouver liberté de déplacement, convivialité, sorties culturelles ou simplement gastronomiques, il faut rappeler sans cesse que la liberté des uns s'arrête là où commencent les risques pour les autres. Patience, patience encore donc. La campagne de vaccination qui vient de débuter ouvre des perspectives, le bout du tunnel est visible. Espérons que l'appât du gain ne vienne pas tout bouleverser !

Ce 60^e numéro (tiens un anniversaire oublié !) de notre Echo Communal veut justement participer à l'optimisme qu'il nous faut entretenir.

En effet, nous consacrons quelques paragraphes à la mobilité, dont la mobilité douce. Vous savez que la commune d'Aubange a réalisé récemment de gros efforts en ce sens. Le circuit cyclo-pédestre d'Halanz, Battincourt, Aix-sur-Cloie, même s'il nécessitera certains aménagements, est désormais ouvert. Alors pourquoi ne pas enfourcher nos "bécanes" ou à enfilez nos « godasses » pour découvrir autrement la ruralité de notre belle commune ! L'appel à projets de notre Plan Communal de Développement Rural (PCDR) vient utilement compléter cet appel à l'évasion pour embellir nos villages. Personne ne nous contredira : les balades sont encore plus jolies au cœur d'un environnement propre. Et débarrassé de tous les déchets abandonnés par quelques individus dont le civisme n'est pas la qualité première. Aussi, plusieurs articles nous rappellent que chaque citoyen, là où il est, peut contribuer à la lutte pour un monde préservé pour nos enfants.

A l'heure où les relations sociales sont réduites, où les plus fragilisés souffrent davantage, où l'isolement guette avec tous ses dangers pour la santé mentale, nous avons voulu consacrer quelques pages supplémentaires aux activités de retissage de lien social que déploient notre CPAS, la Croix-Rouge, l'EPN, Solidarité-Aubange, le collectif aubangeois qui aide les transmigrants, nos écoles communales ainsi que notre service « jeunesse ». Enfin, n'y a-t-il pas plus beau vecteur d'intégration et de dépassement individuel que le sport ? Vous le savez, l'administration communale a toujours œuvré au développement de la pratique sportive, dynamique et innovante. Les magnifiques installations du football aubangeois, nouvellement achevées, vous sont donc présentées. En attendant que débutent les énormes travaux de reconstruction de la piscine et du centre sportif athusien !

Ce sera pour un futur numéro !

Nous ne voudrions pas clôturer cet édito sans évoquer les importantes modifications au sein du collège aubangeois. Comme chacun le sait, notre bourgmestre, Jean-Paul DONDELINGER, a pour des raisons de santé, décidé de céder plus tôt que prévu le flambeau à François KINARD. Christian-Raoul LAMBERT fait son entrée au Collège avec les finances, le sport et l'économie dans ses attributions. Au conseil aussi, il y a des changements puisque Luciana CRUCCITI a présenté sa démission. Et notre ancien bourgmestre reste conseiller communal.

Allez, courage, haut les cœurs, encore un peu d'abnégation et cette diablerie de Covid nous aura bientôt quittés !

Retrouvez les actualités de la Ville d'Aubange sur : www.aubange.be

 @Villed'Aubange  www.aubange.be/press/  @Villed'Aubange  fluicity www.flui.city/aubange/

L'Echo Communal février 2021

Administration Communale Aubange
22 rue Haute à 6791 Athus
tél. : 063/38.12.50
accueil@aubange.be

Editeur responsable

Ville d'Aubange

Infographie

Hervé SPOIDEN

Rédaction

François KINARD, Bourgmestre
Jean Paul DONDELINGER
Véronique BIORDI
Vivian DEVAUX
Julien JACQUEMIN
Christian BINET
Catherine HABARU
Hillary TOMAELLO

Nous tenons à remercier tous ceux qui par leurs articles ou leur collaboration ont participé à la confection de ce bulletin (institutions fédérales, clubs et associations).

Imprimeur

Imprimerie db-group



Quelqu'un de chez nous

Fin octobre, le Musée Gaumais de Virton consacrait une exposition à Ernest Bernardy, peintre-céramiste né à Athus. Un artiste de plus de notre commune qui s'est expatrié pour exprimer ses talents.

Ernest BERNARDY

(1923 - 1999)

Ernest BERNARDY est né à Athus le 5 février 1923. Deuxième d'une famille de 8 enfants, il est le fils de Nicolas Bernardy, ouvrier d'usine et de Virginie Rassel. Comme Edmond Fouss, cet autre athusien qui sera le fondateur du Musée Gaumais, il quitte la Lorraine pour la Gaume. Après ses humanités à l'Athénée Royal de Virton, il entame en 1937 des études d'instituteur à l'École normale de l'Etat (aujourd'hui Haute Ecole Robert Schuman). Il décroche son diplôme en 1943 mais, en 1945, il est astreint par l'occupant allemand au travail obligatoire. Après avoir obtenu un diplôme de professeur de dessin au jury central, de 1947 à 1987, il enseigne dans l'école où il a passé sa scolarité secondaire. Il est le successeur des enseignants-peintres prestigieux que furent Nestor Outer, Albert Watrin et Jean Lejour. C'est d'ailleurs ce dernier qui l'avait encouragé à entamer un cursus de professeur.

En 1950, Ernest Bernardy s'installe à Saint-Mard. A côté du dessin, le façonnage de la terre glaise attire le jeune enseignant. Dans son école, il ouvre un atelier de céramique où il initie ses élèves au tournage de vases, pots et assiettes. Mais sa préférence va assez tôt vers le façonnage de plaques, de reliefs ou de rondes-bosses en terre cuite émaillée.

Il s'attelle aussi avec succès à la mosaïque historiée ou abstraite. C'est d'ailleurs par ces œuvres qu'il se fait connaître dans la région, notamment en réalisant des commandes pour de nombreuses façades de maisons virtonnaises. Parmi ses créations majeures dans ce domaine, épinglons tout d'abord la monumentale céramique faite de carreaux vernis qui représente la Gaume et qui orne la façade du Syndicat d'Initiative. Mais il y a aussi la mosaïque dédiée à Etienne Lenoir à Mussy-la-Ville, la fresque du complexe sportif de Saint-Mard narrant la fabrication du pain, l'évocation des Quatre Fils Aymon conservée au Musée Gaumais ou encore l'œuvre qui décore le hall d'entrée du syndicat socialiste à Arlon. A côté de ces réalisations pariétales, il assure aussi des commandes privées pour des associations (assiettes, cendriers, plaques commémoratives) qui ne sont pas ses travaux les plus aboutis. En 1966, il livre peut-être son œuvre la plus connue (même si ce n'est pas la meilleure) puisqu'il participe à la rénovation des deux « géants » de Virton, « el Djean et la Djeanne d'Mâdy » (de Montmédy en patois gaumais) dont il remplace les visages en carton-pâte par des têtes en armature métallique et fibre de verre.

Il mène son travail de céramiste parallèlement à sa passion pour le dessin et la peinture. Ernest Bernardy est dessinateur dans l'âme. A ce titre, il illustre de nombreux articles de la revue « Pays gaumais, la terre et les hommes ». Tout est prétexte à croquis, souvent passage obligé vers son travail de céramiste. Aujourd'hui, ses archives remettent à l'honneur cette facette trop méconnue de son talent premier.

Le nu féminin est l'une de ses fascinations et devient source d'inspiration. Peut-être sous les traits de son épouse Alice Dupont (qu'il a épousée en 1947, ils auront un fils), il peint les collines de la Gaume sous les formes alanguies d'une femme allongée. Il s'essaie aussi aux paysages sidérurgiques de son Athus natal (la commune d'Aubange en possède d'ailleurs un exemplaire).

Entretemps, Ernest Bernardy est attiré par le Sud français et plus particulièrement par le Vaucluse. Son épouse et lui acquièrent une modeste maison à Puyméras, au pied du mont Ventoux où ils font de longs séjours. En Provence, à l'instar de bien d'autres artistes, il découvre une nouvelle lumière, à la fois proche et plus colorée que celle de la Gaume. Qu'il peigne des champs de lavande, des oliviers ou des collines gorgées de soleil, ses huiles et ses aquarelles font instantanément penser aux impressionnistes et plus particulièrement à Van Gogh dont il reconnaît s'être inspiré. Peu à peu, ses peintures virent aux essais stylistiques où le nu et l'auto-portrait sont très présents.

« il peint les collines de la Gaume sous les formes alanguies d'une femme allongée. »

Il s'essaie aussi aux paysages sidérurgiques de son Athus natal »

Régulièrement, il revient en Gaume où, avec son épouse, il participe à la vie culturelle de Virton. Il illustre de nombreux livres d'auteurs amis, donne des conférences et expose dans la région. En 1997, Jean Culot lui consacre un livre : « Les Iles où je demeure » (Ed Michel Frères, 2000 Virton)

En 1999, l'Académie Luxembourgeoise reconnaît sa contribution à la création artistique provinciale puisqu'elle l'accueille comme l'un de ses membres. Ernest Bernardy décède le 20 mars 1999. L'exposition que lui a consacrée le Musée Gaumais rappelle aussi que ce grand gaumais était aussi un peu aubangeois.

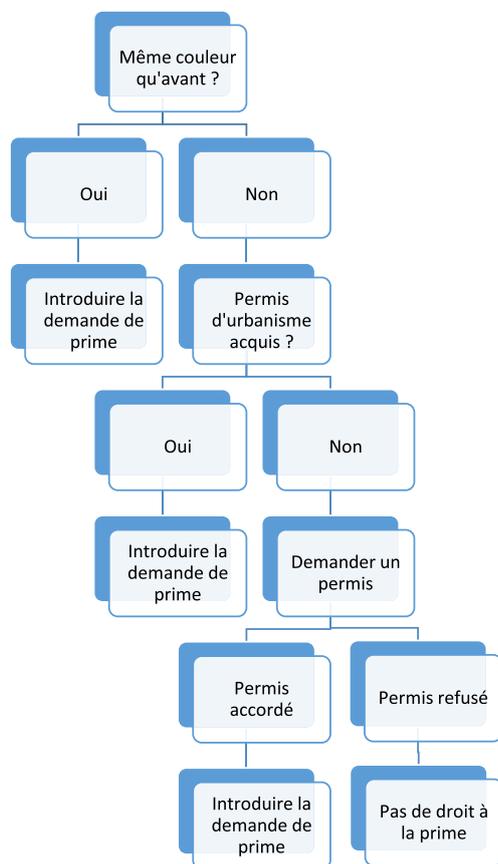


Primes communales

La Ville d'Aubange propose trois primes communales à ses citoyens qui désirent réaliser des travaux de rénovation, d'économie d'énergie dans leur habitation, ou encore relooker leur façade. Ces primes s'ancrent dans deux projets : celui de la rénovation urbaine d'Athus ; et celui de la Convention des Maires dont l'objectif est de réduire de 40% les émissions de CO2 sur l'ensemble du territoire d'ici 2030.

1. Prime communale pour rénovation de façade

La prime communale pour l'embellissement de la façade principale est en place depuis 2016 et a déjà fait de nombreux heureux. En effet, il s'agit d'une aide de 400€, voire 600€ si l'habitation est dans le périmètre de la rénovation urbaine d'Athus. Attention à ne pas commencer les travaux avant d'avoir introduit la demande de prime.



Conditions :

- le bâtiment a été construit avant 1980 ;
- nouvel enduit ou/et mise en peinture ;
- demande introduite 1 mois avant le début des travaux.

Pour introduire la demande, avant le début des travaux, il faut :

- remplir le formulaire fourni par l'administration communale ;
- fournir un devis ou une estimation détaillée précisant les travaux à réaliser ;
- fournir un échantillon de la tonalité proposée ;
- fournir deux photos couleur de la façade sous angles différents.



Après les travaux, il faut fournir au service logement :

- une copie de la facture finale ;
- deux photos couleurs de la façade sous angles différents.

Uniquement après toutes ces démarches le Collège octroie la prime si tout est en ordre.

2. Demande de la prime habitation

La prime communale habitation remplace depuis octobre 2020 la prime rénovation et la prime énergie qui étaient en place depuis 2016. Si vous bénéficiez de la prime habitation de la Région Wallonne, la Ville d'Aubange vous offrira 20% du montant de cette prime avec un maximum de 500€ si vous en faites la demande.

Conditions

- la prime est accordée directement au bénéficiaire de la prime régionale suivant les mêmes conditions d'agrément ;
- la demande est introduite dans les 3 mois de la réception de la notification de la Région wallonne ;
- le montant de la prime s'élève à 20 % de la prime régionale avec un maximum de 500 € ;
- le montant cumulé des primes (Région + Commune) ne peut jamais dépasser le montant des investissements, le remboursement de la prime est immédiatement exigé de tout bénéficiaire qui a fait une déclaration fautive ou inexacte ou qui ne respecte pas les conditions imposées par le règlement communal relatif à la présente prime ou l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 avril 2019 instaurant un régime de primes pour la réalisation d'un audit, de ses rapports de suivi des travaux et des investissements économiseurs d'énergie et de rénovation d'un logement.

3. Demande de prime pour un audit énergétique

La prime communale pour les audits énergétiques est une nouvelle prime depuis janvier 2021. En instaurant cette prime le Conseil communal a souhaité aider les citoyens à accéder à la prime habitation de la Région Wallonne pour laquelle un audit énergétique

Territoire

préalable est obligatoire. Cette prime couvrira 20% de la facture de l'audit avec un maximum de 200€.

Conditions

- l'audit doit être réalisé par un auditeur agréé par la Région Wallonne ;
- la demande est introduite par la personne ayant sollicité l'audit ;
- la demande est introduite dans les 3 mois de la réception de la facture de l'audit ;
- le montant de la prime s'élève à 20 % du montant de la facture avec un maximum de 200 € ;
- le cas échéant, le montant cumulé des primes (Région + Commune) ne peut jamais dépasser le montant de la facture ;
- le remboursement de la prime est immédiatement exigé de tout

bénéficiaire qui a fait une déclaration fautive ou inexacte ou qui ne respecte pas les conditions imposées par le règlement communal relatif à la présente prime.

Si vous souhaitez davantage de renseignements sur ces primes ou sur celles de la Région Wallonne, n'hésitez pas à prendre contact avec le service logement.

Service logement :

Adresse : 38 rue Haute, 6791 ATHUS

Tél. : +32 63 43 03 17

logement@aubange.be

Mobilité Scolaire : silhouettes "Piéto" et "Piéto Vélo"



Soucieux de la sécurité de nos enfants, le Collège Communal d'Aubange a décidé d'augmenter la sécurité des passages piétons aux abords des écoles et des crèches.

Ces zones étant souvent citées comme accidentogènes, le Collège Communal a acquis 13 silhouettes « Piéto » afin d'augmenter la visibilité de certains passages piétons et d'accroître la vigilance des automobilistes essentiellement lors qu'aucun dispositif n'était présent.

Ces silhouettes destinées à alerter l'automobiliste de la rencontre probable avec des piétons sont différentes des silhouettes « Arthur & Zoé » que l'on peut trouver sur d'autres communes. En effet, elles permettent de voir un enfant qui serait éventuellement placé derrière et elles sont réfléchissantes.

De plus, leur design innovant s'intègre agréablement dans le paysage urbain, c'est pourquoi le choix s'est porté sur ces silhouettes.

Deux silhouettes « Piéto Vélo » ont également été placées aux abords de la piste cyclable entre Aix-sur-Cloie et Battincourt pour marquer les entrées. Malheureusement, l'une d'elles a été dérobée.

En collaboration avec le service mobilité, les passages piétons sensibles ont été identifiés dans un premier temps. A noter que ces silhouettes doivent être placées de façon à laisser un passage minimum d'1,5m, ce qui demande une largeur de trottoir de 2m. Cependant nous évaluerons si le comportement des automobilistes est effectivement modifié par une augmentation de la vigilance à l'approche de ceux-ci. Dans le cas où cela s'avèrerait positif, il n'est pas exclu de voir apparaître d'autres silhouettes dans le futur.

Zone de secours Luxembourg : Campagne de prévention

Fermez la porte et sauvez des vies en cas d'incendie.

La zone de secours Luxembourg lance une campagne de prévention : "Fermez la porte !"

En fermant toutes les portes intérieures de votre habitation, vous pouvez sauver des vies.

En cas d'incendie, le feu et la fumée – la plus grande menace – se propageront moins vite.

Et avec l'aide des détecteurs de fumées, vous aurez plus de temps pour vous mettre en sécurité avec vos proches.

Un réflexe héroïque ? Fermez la porte !

Plus d'infos sur : <https://fermezlaporte.be/>



**ZONE DE SECOURS
LUXEMBOURG**



Participez à la consultation en ligne et enrichissez le PCDR !

Jusqu'au 28 février 2021

Quels projets pour Aubange et ses villages ?



Après les réunions de l'automne, une consultation numérique pour vous exprimer !



COMMENTEZ



PARTAGEZ



VOTEZ

Lancement de la Consultation en ligne pour enrichir le PCDR : Exprimez-vous et partagez !

Les conditions sanitaires difficiles de l'automne 2020 n'ayant pas permis à tous de participer, la Fondation Rurale de Wallonie, avec la Commune, lance une consultation en ligne. Celle-ci aura lieu jusqu'au 28 février 2021 pour permettre à un maximum d'habitant(e)s de s'exprimer et d'enrichir le PCDR.

Rappelez-moi... C'est quoi un PCDR ?

Un Programme Communal de Développement Rural a pour objectif d'améliorer la qualité de vie en milieu rural et consiste en la rédaction d'une stratégie et des projets concrets. Par exemple, la rénovation d'une maison de village, l'aménagement d'une place conviviale, la réalisation de voies lentes pour connecter les localités, la création de logements ou de hall économique, etc.

Enrichissez le PCDR de Aubange, toutes les idées sont pertinentes !

- Une mobilité apaisée et sécurisée... un rêve ?
- Paysage & nature, propreté et énergie... y a-t-il quelque chose à faire ?
- Stimuler les liens sociaux, le vivre ensemble... c'est faisable ?
- Une agriculture plus locale ?

Voici 4 des 10 questions, issues des ateliers participatifs, auxquelles nous vous invitons à répondre, à réagir, en proposant des idées, des projets concrets ou peut-être un rêve pour leur village... Certains de ces projets ou idées pourraient se concrétiser et améliorer votre qualité de vie à Aubange.

Comment participer à la consultation numérique ?

- Allez sur le site <https://participation.frw.be/>

- Si ce n'est pas encore fait, créez un compte (Nom, prénom, adresse et village). Vous pouvez ensuite vous connecter (les données seront uniquement conservées par la FRW).
- Recherchez Aubange dans la liste des communes et cliquez sur la consultation en cours « Aubange : partagez votre avis ! ».

Plusieurs possibilités :

- Consultez les comptes rendus des ateliers participatifs.
- Exprimez-vous avec vos commentaires, vos idées, vos exemples.
- Votez pour vos deux thématiques prioritaires.
- **Partagez** à vos amis, voisins et famille !

Pour plus d'informations :

La Fondation rurale de Wallonie

Alexandra Thiry et Gervaise Ropars,
Agents de développement
063/44 02 02
a.thiry@frw.be et g.ropars@frw.be

La Commune de Aubange

Véronique Biordi – Echevine du DR -
0494 /48 70 21
veronique.biordi@aubange.be

Axelle Lefèvre – Agent relais PCDR –
063/ 38 12 67
lefevreax@aubange.be



Rénovation et agrandissement du parking Place des Martyrs à Athus

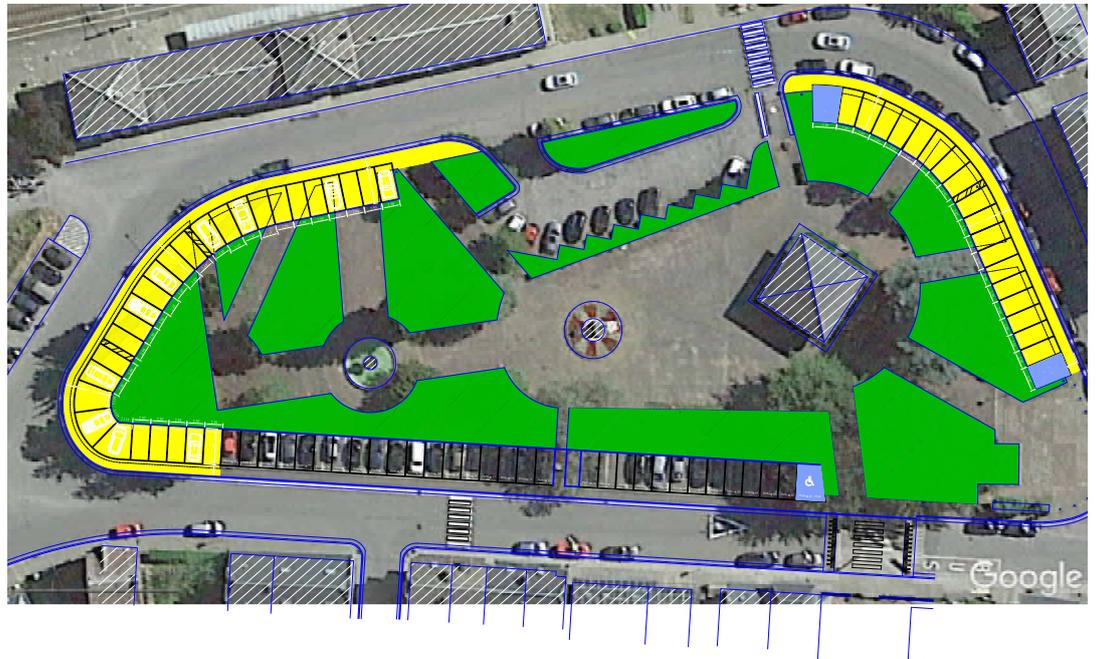
La Place des Martyrs à Athus a été rénovée et le parking agrandi fin 2020 pour accueillir 48 places de stationnement. Les travaux ont été réalisés dans le cadre de l'entretien extraordinaire de la voirie 2020 par l'entreprise « Damien et Fils » de Bertrix.

L'éclairage public du parking sera également renouvelé par de nouveaux poteaux, luminaires et éclairage led.

Il faut aussi placer les panneaux de signalisation et surtout le marquage au sol afin de séparer/matérialiser les 48 places de stationnement, ce marquage délimitera aussi le nouveau trottoir. Cependant, ce travail nécessite des températures clémentes, il sera donc fait au printemps.

Les parkings et le trottoir sont toutefois totalement opérationnels à ce jour, le marquage ne fera qu'optimiser leur fonctionnement.

Une réalisation bien nécessaire et utile.



Racheter les devants de portes

Certains propriétaires de biens sur la Commune nous interpellent car parfois leur parcelle n'inclut pas le « devant de porte ».

Pourtant, ce bout de terrain est exploité par eux et nécessite éventuellement des travaux.

C'est dans ce cadre que la Ville d'Aubange permet aux citoyens de racheter des devants de portes, s'ils sont communaux. Cela exclut les trottoirs.

Comment racheter les devants de portes ?

Vous constatez que votre devant de porte n'est pas à vous mais vous l'occupez et souhaitez y apporter des améliorations en tant que propriétaire ?

Envoyez une lettre de demande à l'attention du service Patrimoine, situé au 22 rue Haute à 6791 ATHUS, mentionnant :

- > nom(s), prénom(s)
- > l'adresse complète
- > une explication de pourquoi vous voulez acheter, projet etc.
- > des plans ou schémas.

Le service Patrimoine se charge ensuite de faire passer la demande au Collège et de faire le suivi de la procédure, notamment une estimation de la parcelle par un Comité d'Acquisition ou un expert indépendant.

Que ce soit pour les passerelles ou pour les excédents de voirie, les particuliers doivent compter sur les frais suivants :

- > frais d'expertise 10% du montant de l'estimation ;
- > frais de dossier d'un montant de 180,00 euros.

Vous ne souhaitez pas racheter votre devant de porte, qui est propriété de la Commune, mais vous voulez l'aménager ?

Ecrire un courrier au Collège, 22 rue Haute à 6791 ATHUS mentionnant :

- > nom(s), prénom(s)
- > l'adresse complète
- > une explication sur votre motivation à l'achat, projet etc.
- > des plans ou schémas.

La Commune, en fonction du projet, pourra marquer son accord.

Pour les aménagements sur domaine public, le service Travaux de la Ville d'Aubange peut fournir les pavés autobloquants si nécessaire.

Les travaux seront à charge du propriétaire.

Vers une mobilité plus propre à Aubange

Après l'acquisition du véhicule électrique pour les services communaux de la Ville d'Aubange, c'est la borne de recharge pour les véhicules électriques ou hybrides qui a fait son arrivée sur le territoire. Cette dernière est installée sur le parking de l'Hôtel de Ville, sis au 22 rue Haute à Athus, et est accessible au public.

Pourquoi la Ville d'Aubange a-t-elle investi dans ce projet ?

La Ville d'Aubange a adhéré en décembre 2015 au projet européen de la Convention des Maires. Elle s'est alors engagée à réduire les émissions de CO₂ de 20% pour 2020. En 2020, elle a réitéré son adhésion, cette fois pour un nouvel objectif : réduire les émissions de CO₂ de 40% pour 2030. Cet engagement n'est pas resté lettre morte étant donné qu'il s'accompagne d'un plan d'action qui a été conçu par le comité de pilotage énergie, composé de citoyens, de politiques, de l'écopasseur communal et d'un coordinateur territorial provincial. Ce plan d'action contient une fiche spécifique à l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques. Avec cette acquisition, la Ville d'Aubange a réalisé une belle avancée en termes d'infrastructure pour une mobilité plus propre.

Comment puis-je y charger mon véhicule ?

Rien de plus simple ! Deux places de parking ont été réservées exclusivement pour les détenteurs d'un véhicule électrique ou hybride souhaitant recharger ce dernier sur la borne qui offre deux points de connexion. La recharge est accessible à toute personne disposant

d'un câble pour connecter sa voiture ainsi que d'une carte de recharge. Cette dernière est généralement fournie lors de l'achat du véhicule électrique ou hybride mais peut également être commandée chez les différents opérateurs.

Ce service n'est pas gratuit, vous paierez une redevance de 0,22 €/kwh qui est le prix standard dans la région.

Attention, étant donné qu'il s'agit de l'unique borne de recharge disponible actuellement, il est important de libérer la place une fois votre véhicule rechargé.

Si d'aventure vous constatez un dysfonctionnement ou une dégradation de la borne, signalez-le à l'accueil de l'hôtel de ville afin que la commune puisse la réparer au plus vite (du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h et entre 13h30 et 16h30 ou par mail à l'adresse accueil@aubange.be)



IDELUX : Dossier pédagogique « Du tri au zéro déchet à l'école »

La sensibilisation des enfants à une gestion responsable des déchets est depuis toujours au cœur des préoccupations d'IDELUX. Malgré la crise sanitaire, qui limite les animations sur le terrain, IDELUX ENVIRONNEMENT tenait à vous informer que différentes actions sont proposées aux écoles de notre commune.



- **Pour les élèves de maternelle** : dès janvier 2021, **une boîte à tartines** est offerte, en collaboration avec Fost Plus. Déjà bien connue, la boîte à tartines reste un objet très utile et symbolique parmi les actions de prévention des déchets.

Dès l'entrée à l'école, IDELUX souhaite encourager les élèves à adopter ce geste "zéro déchet". Cette boîte à tartines est accompagnée d'une petite explication à destination des parents, ainsi qu'une fiche pédagogique pour les enseignants.

- **Pour les enseignants** : les conseillers en environnement d'IDELUX ont réalisé un **dossier pédagogique** spécialement conçu pour les élèves de primaire et maternelle. Il a été mis en ligne, à l'occasion de la rentrée scolaire de septembre.

Ce dossier se constitue de 7 chapitres, permet aux enseignants de faire, en toute autonomie, un tour d'horizon complet du secteur des déchets et d'accompagner les élèves en questionnant les choix de consommation et leurs impacts sur l'environnement.

L'ensemble du dossier pédagogique est téléchargeable à partir du site internet des intercommunales. Ce choix de digitalisation permet de limiter les impressions papiers.

Se raccorder à l'égout ? une obligation !

Les services d'IDELUX Eau, en charge de l'exploitation des stations d'épuration dans la province du Luxembourg, constatent que la quantité d'eaux usées qui arrivent jusqu'aux stations d'épuration publiques est nettement inférieure à la capacité de traitement prévue. Une des causes de ce problème est l'absence de raccordement d'une partie des habitations situées le long d'un égout.

Si votre habitation n'est pas raccordée aux égouts, vos eaux usées soit s'infiltrent dans le sol, soit aboutissent directement dans un cours d'eau ... Aucune de ces destinations n'est acceptable car elles sont sources de pollution. Si votre habitation se situe en zone d'assainissement collectif et qu'il y a un égout dans votre rue, votre habitation doit y être raccordée. Il s'agit d'une imposition du Code de l'eau.

Pour savoir si votre habitation se trouve en zone d'assainissement collectif, si un égout passe dans votre rue et si cet égout est connecté à une station d'épuration, renseignez-vous auprès de votre administration communale ou sur le site www.spge.be, onglet « Cartographie de l'assainissement ».

Quand dois-je raccorder ma maison ? Quelles en sont les différentes étapes ? Quels sont les équipements nécessaires ? Que faire si ma rue n'est pas encore équipée d'un égout ?

Pour répondre à ces questions, contactez le service urbanisme de notre commune au 063/43.03.10.



Des aides financières pour les systèmes d'épuration individuelle

Vous disposez d'un système d'épuration individuelle (SEI) ou d'une microstation ?

Savez-vous que des aides financières existent pour l'entretien des SEI, la vidange des boues et la réhabilitation des SEI.

En 2018, la Wallonie a mis en place la « GPAA », entendez la « Gestion Publique de l'Assainissement Autonome ». Objectif ? Garantir le bon fonctionnement des systèmes d'épuration individuelle (SEI) en soutenant les particuliers dans leurs obligations. Financée par le coût véritable assainissement (CVA) payé pour chaque m³ d'eau consommé, la GPAA est coordonnée par la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau) avec le support sur terrain des Organismes d'Assainissement Agréés, dont IDELUX Eau en province de Luxembourg.

Les services de la GPAA

- Intervention financière fixée à maximum 120 € HTVA par entretien (pour les SEI ≤ 20 EH). Ces entretiens permettent de vérifier le bon fonctionnement du système et de remplacer les pièces défectueuses. Pour un SEI ≤ 20 EH, l'entretien doit être réalisé tous les 18 mois.
- Prise en charge de 100 % du coût de vidange des boues (le vidangeur transmet directement la facture à la SPGE).
- Primes à la réhabilitation des SEI installés depuis au moins 15 ans. Dans ce cas, la prime est de maximum de 1 000 € et est plafonnée à 70 % TVAC du coût de la réhabilitation du système.

Que faire pour bénéficier de ces services ?

- Complétez le formulaire de demande de contrôle disponible sur

www.idelux.be > Eau > Comment faire contrôler sa station ?

- Une fois le formulaire complété reçu, IDELUX Eau vous informe de la date et de l'heure auxquelles le contrôle de fonctionnement de votre système d'épuration individuelle sera effectué. **Ce contrôle est gratuit** pour les SEI installés avant le 1^{er} janvier 2018. Pour les SEI installés après cette date, le contrôle vous coûtera 168 € HTVA.

- Dès l'attestation de contrôle favorable obtenue, vous bénéficiez des services de la GPAA.

Pour plus d'infos : services de la SIGPAA ou par téléphone au 063 23 18 11 : un conseiller en environnement d'IDELUX Eau répond à vos questions.



Les langes, dans les déchets organiques ? Non, non, non !

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les langes sont à jeter dans les déchets résiduels... Car dans les déchets organiques, c'est ... zéro plastique ! Aujourd'hui, les langes sont composés ... de plastique !

Ces dernières années, la composition des langes (au niveau des absorbants) a fortement évolué. Les fabricants ont en effet remplacé la cellulose (matière naturelle biodégradable) par des matières plastiques super absorbantes (non biodégradables). Si, auparavant, il y avait un intérêt à jeter les langes d'enfants dans les déchets organiques, aujourd'hui ce n'est plus du tout le cas, bien au contraire.

Pour le compost, c'est important

Nos déchets organiques (restes de repas, épluchures, petits déchets de jardin, essuie-tout, papiers et cartons souillés par de la nourriture...) sont en effet biométhanisés et transformés en compost. Ce compost est utilisé en agriculture pour enrichir la terre. IDELUX Environnement souhaite que ce compost soit le plus pur possible afin de préserver les sols. Le personnel technique d'IDELUX travaille quotidiennement à améliorer cette qualité en adaptant les techniques de broyage et de tamisage, en surveillant les paramètres du compost (température, humidité...). En fin de process, le compost

produit est analysé par un laboratoire indépendant. Mais pour arriver à un compost exempt de plastique, la seule solution 100 % efficace reste un « tri à la source », c'est-à-dire chez nous, irréprochable !

Depuis le 1^{er} janvier cela change

Jeunes parents, grands-parents, personnel de la petite enfance (puéricultrices, accueillantes, institutrices maternelles, infirmières...), ce changement de consigne vous concerne. Depuis le 1^{er} janvier 2021, il faudra donc jeter les langes dans les déchets résiduels (pour les communes en sacs > jetez les langes dans le sac translucide).

Les litières biodégradables, les sacs à pain, les essuie-tout, les cartons à pizza... dans les déchets organiques ? Oui, oui, oui !

Si le plastique nuit à la biométhanisation, les déchets biodégradables tels que les litières en copeaux de bois, les sacs à pain en papier, les essuie-tout, les cartons à pizza... sont eux bénéfiques au procédé car ils sont source de carbone. Ils sont donc à jeter dans les déchets organiques. Vous voulez une astuce ? Utilisez vos sacs à pain dans votre poubelle de cuisine pour emballer vos épluchures et vos restes de repas. C'est plus propre, plus facile et bon pour la biométhanisation.

Questions fréquentes

Que dois-je faire en tant que ménage ?

Nous vous conseillons d'adapter la poubelle de salle de bain et celle de la chambre de bébé. Prévoyez une poubelle « déchets résiduels » adaptée à la quantité de langes que votre bébé produit. Pour les flacons en plastique, mettez-les de côté. Ce sont des emballages « PMC » recyclables. Ils sont donc à déposer dans votre sac bleu PMC ou au recyparc.

Que dois-je faire en tant que gardienne d'enfants ou responsable d'une crèche ?

Votre collectivité produira dorénavant plus de déchets résiduels et moins de déchets organiques. Vous devez donc prévoir des sacs en suffisance. Si besoin, n'hésitez pas à contacter les conseillers d'IDELUX Environnement 063 231 987 qui se tiennent à votre disposition pour vous aider dans cette transition (conseils, visuels pour les poubelles de tri, affiches et flyers de sensibilisation pour les parents...).

Cela va-t-il coûter plus cher ?

Vous utilisez des sacs ? Il suffit d'acheter plus de sacs résiduels et moins de sacs biodégradables. Le prix des sacs étant souvent proportionnel à leur volume, cela ne devrait pas impacter votre budget.

Les langes lavables sont-ils une alternative ?

Oui, certainement, l'utilisation de langes lavables est plus écologique et aussi plus économique. Cela permet d'éviter 850 kg de déchets par enfant en deux ans et demi ! Côté budget, le calcul est simple : de 1 350 € à 2 250 € pour les langes jetables contre de 800 € à 1 200 € pour la version lavable tout inclus (achat des langes, lavage et voiles de protection inclus). Et les versions modernes sont bien plus faciles à utiliser que les langes de nos grand-mères.

>>> Plus d'info : www.idelux.be



LES LANGES,
DANS LES DÉCHETS
ORGANIQUES?

ZÉRO
PLASTIQUE
DANS LES DÉCHETS
ORGANIQUES

À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2021,
JETEZ-LES DANS LES DÉCHETS RÉSIDUELS.



Collecte des emballages P+MC en porte-à-porte dès octobre 2021

À partir d'octobre 2021, les emballages PMC (bouteilles et flacons en Plastique, emballages Métalliques et Cartons à boissons) ne seront plus collectés via les recyparcs, mais toutes les deux semaines en porte-à-porte via le sac bleu. Il s'agit d'une décision prise par l'intercommunale Idelux, responsable de la gestion des déchets, qui n'est pas de la responsabilité de la Commune. **Cependant, celle-ci s'engage à ne pas augmenter les taxes en conséquence.** D'autres emballages en plastique viendront les rejoindre : rapiers de margarine, pots de yaourt, sachets, barquettes... IDELUX Environnement devrait ainsi collecter 23 kg d'emballages par an et par habitant, soit 13 kg de plus qu'actuellement.

Quels sont les emballages « P+MC » ?

Cette nouvelle collecte concernera les emballages appelés « P+MC » décrits ci-dessous :

- les emballages en Plastique : les bouteilles et les flacons, mais aussi, et c'est cela le « + », les barquettes et les rapiers en plastique, les pots de fleurs, les films, les sacs et sachets en plastique... ;
- Les emballages Métalliques : cannettes, rapiers en alu, boîtes de conserve ;
- les Cartons à boissons.

Pourrais-je toujours déposer ces emballages au recyparc ?

Non, les recyparcs d'Idelux en Province de Luxembourg n'accepteront plus les emballages « PMC », les sacs et films en plastique, les pots de fleurs et les barquettes de repiquage.

Sacs poubelle gratuits 2021

Vous êtes nombreux à nous questionner sur la distribution de sacs poubelle gratuits pour l'année 2021.

Les services communaux attendent une décision de Conseil communal, qui sera prise lors de la séance du 1^{er} février 2021, mais il vous sera a priori proposé de venir chercher les rouleaux auxquels vous avez droit gratuitement lors d'une permanence (ou des permanences, les détails doivent encore être précisés) qui sera organisée aux alentours du mois de mai 2021. Ensuite, le service de la Direction Financière pourra vous recevoir en libre service jusqu'à la fin décembre 2021 à son guichet. Tout cela dépend de la situation sanitaire.

En effet, afin d'éviter des rassemblements à l'Hôtel de Ville, les conseillers communaux se prononceront sur la possibilité de permettre le retrait des sacs gratuits, non pas jusqu'à la fin mars, tel que prévu par le règlement actuel, mais jusqu'à décembre 2021.

Nul besoin donc de vous hâter, aucune distribution n'est prévue avant mai 2021 mais les sacs gratuits seront bel et bien octroyés. Des communications suivront sur la(les) date(s) de permanence.

Le nombre de rouleaux de sacs gratuits dépend de votre composition de ménage. L'unique condition pour bénéficier de sacs gratuits est d'être inscrit sur la Commune au 1^{er} janvier 2021. Toute personne ayant été inscrite à nos registres après cette date, ne devra pas s'acquitter de la taxe immondice cette année et devra donc attendre l'année prochaine pour bénéficier de sacs gratuits.

Merci d'avance de votre compréhension !



Votre Maison Croix-Rouge durant l'épidémie

Première bonne nouvelle :

La maison de la Croix Rouge est restée ouverte toutes les semaines, même si c'était à horaire réduit. A l'heure qu'il est, vous êtes accueillis à l'Epicerie Sociale et à la Vestiboutique, le lundi après-midi, le mercredi après-midi, et le vendredi matin (063 38 77 45). Le personnel a toujours assuré les transports sanitaires légers et les transports de personnes à mobilité réduite vers les hôpitaux et les cabinets médicaux (063 22 77 55) et livré les lits médicalisés et autre matériel paramédical, à la demande (0492 46 03 03). Avec le dé-confinement, les visiteurs Hestia ont pu reprendre leurs visites à domicile chez les personnes âgées (00352 691 398 681).



Deuxième bonne nouvelle :

Grâce à de généreux donateurs, ils ont pu répondre à des demandes supplémentaires venant d'un public nouveau que l'épidémie de Covid a particulièrement précarisé. Dans ce contexte très particulier où nous devons être particulièrement vigilants envers les personnes âgées, la disponibilité des volontaires permet d'aider à accueillir les familles à la MRS Résidence Bellevue.

Troisième bonne nouvelle :

Tous les membres de l'équipe se portent bien. Participer à un projet commun, se mettre au service de la population leur a donné des ailes. Ils ont dépassé les craintes liées à la maladie et les angoisses de l'isolement. Ils ont profité de toute la pédagogie Croix-Rouge concernant les mesures de sécurité et en ont fait profiter tous les bénéficiaires, amis et visiteurs.

Leur souhait aujourd'hui est d'associer tous les citoyens d'Aubange et de Messancy à ces bonnes nouvelles. Vous aussi pouvez devenir volontaire. Les équipes ont besoin de jeunesse, d'enthousiasme, d'engagement, de créativité pour relever des défis nouveaux ! (0473 56 29 09)

Plus particulièrement la maison de la Croix Rouge Aubange-Messancy recherche :

1. De nouveaux donneurs de sang. N'ayez crainte : les dons de sang se sont toujours faits dans les plus strictes conditions de sécurité pour les donneurs (0492 46 03 03).

2. De nouveaux visiteurs Hestia, pour les personnes isolées.
3. Des animateurs Benjamin secouriste : ils souhaitent développer leur présence dans les écoles des deux communes (0471 86 58 48).

Du point de vue matériel, les équipes acceptent avec plaisir, pour revendre ou pour répondre à des urgences sociales, des vêtements en bon état, chauds, pratiques, des chaussures, des joggings, des vêtements de pluie... (0485 17 80 76)

ATTENTION : pour le moment, le coin donnerie est en réorganisation. Merci de ne rien déposer.

Vous trouverez toutes les précisions sur les activités et leur actualité sur la page Facebook Maison Croix-rouge d'Aubange-Messancy ou en les rencontrant, à un des moments d'ouverture de leur local sur le site Bellevue, 39, avenue de la Libération à Athus.

CROIX-ROUGE 
Aubange-Messancy

La fiche des Aînés

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés et la Ville d'Aubange, avec l'aide du CPAS, ont rédigé une brochure à destination des aînés de notre commune. Elle regroupe divers services et aides en matière de santé notamment mais également des numéros utiles.

Elle a été distribuée en toutes-boîtes début janvier aux personnes âgées de 65 ans et +. Des exemplaires sont également disponibles à l'accueil de l'administration, sis au 22 rue Haute à Athus, et dans les bibliothèques communales.

D'autres fiches thématiques verront le jour prochainement !



Les bureaux d'accueil de la Polyclinique et du CPAS font peau neuve

Dès ce 1^{er} mars 2021, des travaux débiteront sur le site de Bellevue à Athus. Des sas d'entrée y seront construits afin d'améliorer la qualité de l'accueil de tous les citoyens qui souhaitent se rendre à la Polyclinique ou au CPAS.

Les accès habituels à ces deux bâtiments seront dès lors fermés pendant six mois.

Les cabinets médicaux de la Polyclinique resteront encore accessibles via l'entrée de la Maison de Soins Psychiatriques (MSP), en empruntant ensuite l'escalier ou l'ascenseur. Quant aux services du CPAS, il sera toujours possible de s'y rendre en utilisant l'accès à l'arrière du bâtiment du CPAS, du côté du parking de la Résidence Bellevue.



Espace Public Numérique

Un Espace Public Numérique (EPN) est un lieu d'apprentissage et d'utilisation des nouvelles technologies numériques. Il vise à lutter contre l'exclusion numérique et à favoriser la participation citoyenne.

Horaires d'ouverture : UNIQUEMENT SUR RDV PENDANT LA CRISE DU COVID-19

Lundi : de 13h à 17h - Mercredi : de 9h à 11h et de 13h à 17h - Vendredi : de 9h à 12h et de 13h à 17h

Coordonnées : 2^{ème} étage de la bibliothèque Hubert Juin - 64 grand rue, Athus - 063/24.06.84 - epn@aubange.be



En cette période de COVID19, n'hésitez pas à aider l'asbl Oxfam-magasins du monde en faisant un don via un formulaire sur le site <https://www.oxfamathus.be/dons/>.

Pour les contribuables soumis à l'impôt en Belgique, les dons versés à Oxfam-Magasins du monde sont **déductibles fiscalement** quand ils atteignent ou dépassent 40€/an. De plus, la réduction d'impôt pour les dons effectués en 2020 à des institutions agréées passe de 45 à 60%.

Un don de 50 euros, ne vous coûtera que 20 euros après impôts.

Parents positifs : AFEPS

C'est une association entourée de psychologues spécialisés dans la prévention et la promotion de la santé qui cherche à apporter des réponses significatives aux grands enjeux actuels de notre société : **éducation, parentalité, échec scolaire, violence, insertion professionnelle, inégalités sociales, santé, bien-être...** en encourageant une **science de la prévention** et en **soutenant les innovations efficaces** dans le domaine de l'éducation et de la promotion de la santé.

Dans le contexte actuel de crise sanitaire, l'association tente d'aider les parents à **améliorer** leur bien-être parental, familial, ainsi que la qualité de la relation qu'ils entretiennent avec leurs enfants avec différents outils que vous trouverez sur le lien suivant : parentspositifs.fr



Solidarité Aubange ASBL recrute des bénévoles !



L'Association Solidarité Aubange est présente sur plusieurs fronts :

- A la « Bulle », rue Krembling à Messancy : le ramassage des papiers, cartons, bouteilles en plastique, canettes etc. et leur tri ;
- Le ramassage chez les privés qui en font la demande de meubles, vaisselle, linge de maison, etc. Ces articles seront donnés ou revendus à tout petits prix aux personnes qui viennent les acheter à leur entrepôt 68, rue Lang à Athus ;
- Elle distribue aux plus précarisés deux fois par semaine des colis alimentaires dans leur local à la Grand' Rue à Athus. Les dons proviennent pour l'essentiel de la Banque Alimentaire, mais aussi de magasins locaux, et de particuliers.

C'est particulièrement pour la Bulle et pour leur entrepôt à la rue Lang que l'Association recherche des bénévoles. Ces deux entités sont ouvertes au public, la Bulle tous les jours ouvrables de 7 h à 15 h et l'entrepôt meubles les mardis après-midi et les samedis matin.

Si vous êtes disposé à donner un peu de votre temps libre à l'Association, faites-vous connaître auprès de Myriam THOMMES, Secrétaire, au 00352 621 27 38 70 ou par email à l'adresse : thommes.m55@gmail.com

Solidarité Aubange vous remercie d'avance !

Collectif Joli-Bois Aubange-Messancy

Depuis un an maintenant, le « collectif Joli-Bois Aubange Messancy » vient en aide à des migrants en transit sur le territoire des deux communes.

Un migrant en transit est une personne en migration qui n'effectue pas de démarche de séjour ou d'asile dans le pays où il se trouve, le but étant de continuer sa route vers un autre pays (l'Angleterre en l'occurrence).

Depuis un an donc, des citoyens apportent quotidiennement une aide humanitaire à ces personnes en grande précarité : aide alimentaire, vestimentaire (notamment via un partenariat avec la Maison Croix-Rouge Aubange Messancy), médicale,...

Comme cela avait été le cas lors du premier confinement de mars à juin afin de pouvoir mettre ces personnes également en sécurité, la commune a à nouveau mis à disposition de ce collectif des locaux afin d'aider ces personnes à affronter l'hiver cette fois.

Si vous souhaitez en savoir plus sur cette problématique ou suivre l'actualité du collectif Joli-Bois, vous pouvez suivre leur page facebook : [Collectif Joli-Bois Aubange-Messancy](https://www.facebook.com/CollectifJoliBoisAubangeMessancy)

Toute aide est évidemment la bienvenue :

- dons matériels (nourriture, produits d'hygiène, vêtements, chaussures, bois de chauffage...);
- investissement personnel sur le terrain ;
- dons financiers (compte bancaire : BE 21 0689 3957 8403).

Contact : collectifjolibois@gmail.com

Collectif Joli-Bois Aubange-Messancy



« Ne refuse jamais
de donner ta main à cet homme
que tu croises sur ton chemin,
sur le chemin des terres éternelles.
Songe à cet homme qui vient de loin,
de par-delà mers et montagnes.
Quel est cet homme ? On ne sait pas,
mais il est ton frère ici-bas.
Donne-lui la main, ta main en passant,
donne-lui ta main et tes yeux.
Et puis, va-t'en et lui s'en va.
Et vous vous perdez l'un et l'autre.
Mais il y a eu quelque chose :
UN MOMENT HUMAIN QUI DEMEURE. »

(Francis André, poète-paysan, Fratin)

Citoyenneté

Raphaël Steyer de Guerlange reçoit un 3^{ème} « Coq de Cristal » pour son miel

Le concours wallon du Coq de Cristal vient de récompenser ses huit lauréats. Un de ceux-ci habite Guerlange.

Depuis 1994. Le concours annuel du Coq de Cristal, organisé par l'Apaq-W, récompense les produits de bouche agricoles et artisanaux d'excellence de notre terroir.

La remise des prix, en ligne vu la crise, s'est faite vendredi 4 décembre 2020. Après la dégustation à l'aveugle d'un jury professionnel le 14 octobre dernier. Près de 80 produits issus d'une septantaine de producteurs de Wallonie étaient nominés dans huit catégories. Raphaël Steyer, un des lauréats est de Guerlange

Le métier il l'a appris avec son grand-père et perpétue la tradition du miel avec une authenticité et un savoir-faire qui lui font gagner aujourd'hui un troisième Coq de Cristal. Raphaël Steyer possède une trentaine de ruches dans les provinces de Luxembourg et de Liège et produit environ une tonne de miel par an. « Nous sommes évidemment tributaires de la météo et de la santé des abeilles » a déclaré le lauréat. Pour répondre aux critères du cahier des charges de la future IGP (indication géographique protégée) « miel wallon ». Raphaël Steyer déploie tout son savoir et son expérience : « il ne s'agit pas juste de récolter, il y a des techniques et tout un processus complexe ».

PRODUCTEUR LOCAL



Les Ruchers à Pas de Loup - Raphaël Steyer

Le Pas de Loup, 41
6791 Guerlange (Athus)

+32(0)478/20.28.63

Produits apicoles et dérivés
raphael.steyer@skynet.be



Saveurs de chez nous Luxembourg Belge

Source : journal « Vers l'avenir », décembre 2020

Votre article ici ?

Conditions : 063/38 12 52 - tomaelloh@aubange.be



Centre d'Action Laïque du Luxembourg :

Un 0800 pour rompre l'isolement en cette période déstabilisante

Isolement, solitude, deuil, angoisses

BESOIN D'EN PARLER ?

UN BÉNEVOLE LAÏQUE EST À VOTRE ÉCOUTE

0800 82 089

Garanties d'anonymat et de confidentialité
Numéro gratuit

Libres, ensemble

Pour le mouvement laïque, poursuivre l'assistance morale malgré les circonstances sanitaires est un impératif. C'est pourquoi le Service laïque d'aide aux personnes (SPL), en collaboration avec le Centre d'Action Laïque (CAL) a décidé de démultiplier les efforts en ouvrant, dès le 15 décembre, le numéro gratuit 0800 82 089.

Cette ligne d'écoute active et de soutien moral est ouverte à toutes et tous, aux personnes isolées, aux résident(e)s des maisons de repos et aux personnes hospitalisées.

Ce projet est rendu possible par la collaboration de nombreux permanents, volontaires et conseillers laïques au sein des différentes régionales du CAL dont la régionale de la province de Luxembourg. Il est coordonné au plan interrégional par le Service laïque d'aide aux personnes.

A l'école communale d'Aubange, la crise sanitaire ne nous a pas fait perdre notre énergie

Cette année, pour Noël, les élèves de 3^{ème} primaire ont décidé de réaliser quelques gourmandises à offrir au personnel soignant d'entretien de l'unité COVID du service gériatrique de l'hôpital d'Arlon : vêtus de masques, charlottes, tabliers et gants, ils ont mis tout leur cœur pour les réaliser dans le respect des règles d'hygiène. Une manière ludique et pleine de respect d'apprendre les gestes barrières et de faire sans en avoir l'air des maths et du français.

Motivés par leur institutrice de 2^{ème} primaire, les élèves de toutes les années ont participé à une grande collecte de pièces rouges qu'ils ont pu (enfin!) remettre en septembre au TELEVIE.

Bilan: 65 kg de pièces récoltés. Pour cette année 2021, les élèves d'Aubange lancent le défi de récolter 100 kg de pièces!

Un grand merci à la bibliothécaire qui vient chaque mois nous raconter une histoire et nous prêter des livres.

Le grand Saint n'a pas pu venir nous rendre visite mais ne nous a pas oubliés pour autant puisque chaque classe a reçu, en plus du sachet traditionnel, des jeux pour apprendre en jouant.

Prochaine activité: sécurité routière avec les policiers pour les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaire: théorie et pratique sur un petit circuit dans la cour!



L'ATL en Commune d'Aubange, c'est quoi ?



Accueil Temps Libre Aubange

Vous êtes...	<input type="checkbox"/> Parent d'un enfant de moins de 2,5 ans domicilié sur la Commune d'Aubange <input type="checkbox"/> Parent d'un enfant de 2,5 à 12 ans domicilié/scolarisé sur la Commune d'Aubange <input type="checkbox"/> Parent d'un adolescent de 12 à 18 ans domicilié/scolarisé sur la Commune d'Aubange <input type="checkbox"/> Un citoyen de la Commune d'Aubange intéressé par l'Accueil Temps Libre <input type="checkbox"/> Un professionnel du secteur de l'Accueil Temps Libre <input type="checkbox"/> Autre (préciser):
Mon/mes enfant(s)...	<input type="checkbox"/> Fréquente(nt) une activité extrascolaire sur la Commune d'Aubange <input type="checkbox"/> Ne fréquente(nt) pas d'activités extrascolaires sur la Commune d'Aubange <input type="checkbox"/> Je ne suis pas concerné(e) par cette question
Avant de répondre à ce questionnaire, l'acronyme ATL ?	<input type="checkbox"/> Je savais ce que ces 3 lettres signifiaient et ce qu'était l'ATL en général <input type="checkbox"/> Je savais ce que ces 3 lettres signifiaient mais sans plus <input type="checkbox"/> Je ne le savais pas
L'Accueil Temps Libre, vous en avez entendu parler...	<input type="checkbox"/> Jamais <input type="checkbox"/> Via le bouche à oreille <input type="checkbox"/> Par votre métier <input type="checkbox"/> Via l'école <input type="checkbox"/> Via l'Administration communale <input type="checkbox"/> Via le site Web de l'Administration communale <input type="checkbox"/> Via le Guide « La Bougeotte » <input type="checkbox"/> Via la page « Accueil Temps Libre » sur Facebook <input type="checkbox"/> Autre (préciser):
Concernant la communication des infos relatives à l'ATL pour notre commune, vous vous sentez...	<input type="checkbox"/> Très bien informé(e) <input type="checkbox"/> Bien informé(e) <input type="checkbox"/> Informé(e) mais pas assez <input type="checkbox"/> Pas du tout informé(e) <input type="checkbox"/> Autre (préciser):
De quelle manière aimez-vous recevoir les informations ?	<input type="checkbox"/> Via le support papier <input type="checkbox"/> Par mail <input type="checkbox"/> Via les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) <input type="checkbox"/> Via le site web de l'administration <input type="checkbox"/> Via le guide des loisirs « La Bougeotte » (en papier + en ligne) <input type="checkbox"/> Autre (préciser):
Que suggérez-vous pour améliorer la communication concernant les activités ATL sur la Commune d'Aubange?	
Concernant l'ATL en Commune d'Aubange... Une remarque ? Une question? Des idées ?	

A renvoyer la version papier au service jeunesse au 22 rue Haute 6791 Athus ou par mail à l'adresse rolluss@aubange.be ou à compléter en ligne via le lien google disponible sur www.aubange.be ->>> [page d'accueil](#)

Merci pour votre aide!

ACTIVITES JEUNESSE VACANCES DE PRINTEMPS 2021

sous réserve des mesures sanitaires en vigueur

SERVICE JEUNESSE DE LA VILLE D'AUBANGE



INFOS PRATIQUES:

Stages à thèmes
Les thèmes seront dévoilés fin février.

De 2,5 à 12 ans,
du 6 au 9 et du 12 au 16 avril,
de 9h à 16h30 (accueil possible 7h30-18h30).

A Aubange, Athus, Rachecourt, Halanzy.

15€ par semaine pour les enfants dont un parent réside sur la commune
ou est membre du personnel communal
60€ par semaine pour les autres enfants

CONTACT:

063/37.20.40 - jeunesse@aubange.be

INSCRIPTIONS:

à partir du 6 mars
(modalités pratiques dans le flyers des stages)

RÉGIE COMMUNALE AUTONOME



INFOS PRATIQUES:

Stages sportifs
Les thèmes seront dévoilés fin février.

De 2,5 à 12 ans,
du 6 au 9 et du 12 au 16 avril,
de 9h à 16h30 (accueil possible 7h30-18h).

Au clémaraï (Aubange) et Joli-bois (Athus).

De 55€ à 110€ en fonction des stages
et du lieu de résidence.

CONTACT:

063/38.60.58 - cslsport@aubange.be

INSCRIPTIONS:

à partir du 4 mars
(modalités pratiques dans le flyers des stages)

ASBL LES POUSSINS



INFOS PRATIQUES:

Stage "le tour du monde en 5 jours"
et stage "les métiers artisanaux"

De 2,5 à 12 ans,
du 6 au 9 et du 12 au 16 avril,
de 6h30 à 18h30,
39 rue Houillon, Athus.

Tarifs à la journée ou demi-journée en fonction
du revenu des parents suivant les barèmes ONE,
repas inclus.

CONTACT:

063/37.15.73
extrascolaire.lespoussins@aubange.be

INSCRIPTIONS:

à partir du 8 mars

ASBL LA GRIBOUILLE



INFOS PRATIQUES:

Stage d'équitation et
d'activités autour du poney

De 5 à 10 ans,
du 5 au 9 et du 12 au 16 avril,
de 8h30 à 16h,
29 rue des cultivateurs, Aix-sur-Cloie

120€ la semaine.

CONTACT:

0493/73.30.30
lagribouilleasbl@gmail.com

INSCRIPTIONS:

à partir du 15 février

TIBODEGA



INFOS PRATIQUES:

Stage artistique autour de la nature:
"Terre, papier, pinceau"

De 6 à 12 ans,
du 12 au 16 avril,
de 9h à 16h,
9 rue du quartier, Battincourt.

105€ la semaine,
matériel et collation inclus
(moins 10% pour le 2ème enfant inscrit)

CONTACT:

063/40.09.39
atelier.tibodega@gmail.com

**Ce flyers vise à faire connaître les activités organisées durant les vacances de printemps.
Les fiches d'inscription pour chaque activité sont disponibles auprès de chaque opérateur
ou à l'accueil de la Ville d'Aubange (22 rue Haute, Athus).**

Exposition zero déchets

Malgré les périodes de confinement qui ont ralenti leur travail, les élus et élues du conseil communal des enfants ont néanmoins mis en place une exposition « zéro déchets » durant leur mandat 2019-2020.

L'objectif : sensibiliser la population au respect de l'environnement !

Si celle-ci n'a hélas pas pu être inaugurée ni visitée en vrai vu les mesures sanitaires en vigueur, elle a pris la forme d'une exposition virtuelle. Dévoilée le 16/11/2020, on y a recensé près de 1000 visites au 1/1/2021 !

Au programme : des affiches porteuses de messages forts, des activités « récup » pour de jolies créations en bouchons, des attrapes-rêves, de la peinture végétale 100% réalisée par les enfants, un hérisson qui pique, un embellissement des structures d'accueil, ...

Voici quelques exemples de ces belles œuvres, entièrement choisies et réalisées par les enfants, avec le soutien du Centre Culturel et de la Ville d'Aubange et en collaboration avec l'École De Devoirs Eskapi, les accueils extrascolaires communaux, l'ASBL Les Poussins et la Bibliothèque Hubert Juin.

Il est toujours possible de découvrir l'exposition complète sur le site du centre culturel, profitez-en !



Bonne visite et surtout, le respect de l'environnement... pensez-y !
Ce sont les enfants qui vous le demandent.

Conseil Communal des Enfants : Diana, Adlan, Ramo, Alexandre, Maé, Noah, Mohamed, Lauralie, Chloé, Corentin, Lelisia, Betty-Rose, Marty, Zaynab, Violette, Mattéo, Aya et Clémence, encadrés par Coralie et Sarah

AES Bikini : Louane, Ciann, Elouan, Maxence, Eileen, Hanae, Manelle, Timour et Raphael, encadrés par Zora et Stéphanie

EDD Eskapi : Adin, Adriana, Cristiano, Dulan, Jason, Kendra, Kimora, Lara, Mateus, Maryam, Paolo, Salma, Sofia, Tiago et Yumi, encadrés par Coralie, Jamila, Vanessa et Vincent

Aprèm'actions d'Aubange : Tatiana, Inaya, Kenny, Solan, Kent, Derrick, Noah, Julienne, Rodrigo, Meline, Rais, Arafat, Chloé, Matheo, Klara, Afonso, Liam, Gerda, Élan, Adam, Widad, Leonardo, Joyce et Emmanuel, encadrés par Danielle, Sana, Noëlle, Cynthia et Jessica

Aprèm'actions d'Aix-sur-Cloie : Louan, Margot, Martin, Robin, Rossella, Samuel et Zoé, encadrés par Carole

ASBL Les Poussins : Giulia, Gabriel, Maria-Anastasia, Maëva et Elza, encadrés par Sarah et Arnaud

Bibliothèque Hubert Juin : Rendez-vous sur le facebook de la bibliothèque pour découvrir les kits de création de hérissons à partir de livres.

De nouvelles installations et un nouvel éclairage pour la RESA Aubange

Le 18 mars 2018, le conseil communal approuvait le projet de rénovation.

Depuis lors plusieurs échevins, ministres, présidents se sont succédés. En janvier 2015, le nouvel échevin des sports Julien Jacquemin prend le dossier en main, le projet est divisé en 2 lots : Lot 1 rénovation des vestiaires, création d'une nouvelle buvette, et lot 2 nouvel éclairage.

Le cahier des charges est attribué à l'architecte José Spoidenne. Fin 2008, l'accord tombe et une promesse de subside de 670.980 euros arrive. Les travaux démarrent en juin 2019. Septembre 2020 le résultat est là, le projet confié à l'entreprise BRG et ses sous traitants est terminé.

On a conservé les gradins mais tout le reste est flambant neuf : une buvette pouvant accueillir 200 personnes, 10 m de comptoir, de vastes baies vitrées pour suivre l'évolution des joueurs, une petite salle de réunion, à l'arrière une cuisine. Un ascenseur pour permettre un accès aux personnes à mobilité réduite.

Au rez les joueurs seront choyés avec deux grands vestiaires de quoi pouvoir disputer deux matches sur les deux pelouses.

L'échevin des sports comme tout le comité, les joueurs attendent avec impatience le déconfinement pour entendre à nouveau un coup de sifflet

